

LE 75e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DES JEUX OLYMPIQUES MODERNES



par le
Dr Heinz Schöbel

Membre du CIO pour la
République démocratique
allemande :

En juin 1969, lorsque le monde célébrera le 75e anniversaire de la fondation des Jeux Olympiques de l'ère moderne, l'on demeurera plein d'admiration devant le fait qu'il fallait avoir la clairvoyance et l'imagination d'un penseur universel, l'intrépidité et la tenacité d'un grand lutteur pour rénover les Jeux Olympiques de l'Antiquité à l'échelle internationale, rompant ainsi la suspension de 1500 ans, et les imposer à l'issue d'un combat opiniâtre, sans désespérer.

Grand humaniste, pédagogue et historien français, lançant toute sa force de persuasion, le baron Pierre de COUBERTIN prenait la parole devant le célèbre Congrès à la Sorbonne en 1894 et amenait la résolution de rassembler la jeunesse de toutes les nations et races dans une compétition pacifique quadriennale, sur le pied de pleine égalité, de reconnaissance et respect mutuels. Cette résolution amorçait une marche triomphale du mouvement olympique qui, passées les premières quinze années de rudes combats et quoiqu'on n'y crût guère, fut évidente dès les Jeux Olympiques de 1912, bien organisés et menés à bonne fin. Aujourd'hui, le monde entier reconnaît que les Jeux Olympiques de l'ère moderne, appuyés, soutenus et développés par plus de 125 Comités nationaux olympiques reconnus par le Comité Internatio-

nal Olympique, ainsi que des Fédérations Internationales, sont la plus importante manifestation du sport mondial qui fascine les gens de tous les pays et continents.

Nous n'avons pas formé le dessein ici de reposer les jalons de cet itinéraire ni d'étudier la multiplicité et différence que traduisent les résultats obtenus à travers les idées de Coubertin dans le monde entier. Bien plus importante nous semble être la lumière nette qui s'est faite au sein de la famille olympique sachant que notre époque a pour vocation bien arrêtée de régler toute action sur les principes fondamentaux, formulés et conséquemment défendus par Coubertin, de l'égalité en droits sans restriction et du respect mutuel: car la seule observation de ces règles capitales assure le rassemblement de la jeunesse sportive du monde entier, donc la mission de paix qui incombe aux Jeux Olympiques, clé de voûte du mouvement olympique.

On peut dire sans nulle réserve que Coubertin ne considérait jamais les Jeux Olympiques comme une fin en soi, mais qu'il leur attribuait une fonction remarquable dans la promotion du rapprochement des peuples. Associant, dès le début, l'olympisme aux idées de la paix, de la démocratie, du rapprochement international, du respect mutuel, il conférait aux Jeux un profond contenu d'ordre social qui leur assurerait la force vitale. Sa parole célèbre prônée au seul du XXe siècle: "*Servir ta pais, respecter la vie*", ne devrait cesser d'être rappelée à la jeunesse de toutes les nations.

Rendre hommage à la fondation des Jeux Olympiques de lère moderne, acte incomparable de Coubertin, cela revient à avoir toutes les lumières sur le fait que Coubertin avait des visées plus hautes que la seule réunion quadriennale de la jeunesse mondiale dans un concours sportif et pacifique. Educateur, il tenait à faire réaliser le droit, indiscutable selon lui, de tous les citoyens à la culture physique et mentale. L'éducation publique, il la plaçait devant le problème de veiller à ce que chaque individu puisse développer l'ensemble de ses qualités virtuelles. Devant la Conférence Pédagogique qui se tenait en 1926 à Lausanne, Coubertin formulait son humanisme éducateur en ces termes: "*L'adulte qui n'a pu, faute de loisirs ou de moyens, participer à la vie supérieure de l'esprit, est autorisé à attendre de la Cité qu'elle lui assure un contact avec la culture générale et désintéressée*"; et d'ajouter plus loin par rapport au sport: "*Nous estimons qu'il existe, pour chaque individu, un droit au sport, et qu'il appartient à la Cité de pourvoir le plus*

gratuitement possible le citoyen adulte des moyens de se mettre, puis de se maintenir en bonne condition sportive sans qu'il se trouve obligé pour cela d'adhérer à un groupement quelconque."

C'était encore Pierre de Coubertin qui, devant la même Conférence, revendiquait pour tous l'accès du gymnase et terrain sportif et qui estimait que le droit indiscutable de l'ensemble des citoyens à la culture physique et mentale ne se réaliserait qu'en satisfaisant à cette revendication.

M. Avery Brundage, président du Comité International Olympique, inaugurant la Session du C.I.O. en avril 1966, s'exprimait en ces termes: *"Où en sommes-nous maintenant? Les projets nourris par Coubertin ont-ils été tous réalisés? Pouvons-nous tous nous déclarer satisfaits, nous qui avons hérité de ses vastes ambitions? La réponse est non. Malgré tout ce qui a été accompli en soixante-dix ans - et c'est considérable - le Mouvement Olympique n'a fait que commencer. La route est encore longue avant qu'il n'occupe la place prépondérante qu'il mérite dans la société. Il n'est reconnu comme partie intégrante de la vie culturelle que par les cercles intellectuels, politiques et d'affaires de quelques pays seulement"*.

Ces paroles devraient rappeler et engager chaque CNO à se rendre compte de la mise en oeuvre des idées et projets coubertiniens dans sa sphère d'activité.

Dr Heinz SCHOBEL

*
* * *